

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

DISCOURS

PRONONCÉS A LA

SÉANCE TENUE DANS LA SALLE DE L'AULA

LE SAMEDI 24 JANVIER 1903

POUR LA

DÉLIVRANCE DES PRIX UNIVERSITAIRES



GENÈVE

IMPRIMERIE CH. ZELLNER, RUE DU MONT-BLANC, 3

1903

RAPPORT DU RECTEUR

PAR

M. le Prof. Adolphe D'ESPINE.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je n'ai à vous signaler aucun fait saillant dans notre Université pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous sommes comme les peuples heureux qui n'ont pas d'histoire. C'est vous dire que nous nous sommes associés avec d'autant plus d'enthousiasme à celle de nos ancêtres, en célébrant avec tout le peuple genevois le 300^e centenaire de l'Escalade. Le Recteur et plusieurs autres membres du Bureau du Sénat ont tenu à répondre à l'invitation du Consistoire en assistant à la belle cérémonie religieuse qui a eu lieu à Saint-Pierre le 12 décembre dernier.

L'Université n'a eu à déplorer cette année la mort d'aucun de ses professeurs, mais elle a pris une grande part au deuil du pays qui a perdu dans la personne de M. le Conseiller d'Etat Favon, un homme éminent par ses talents et dévoué à la cause de l'Enseignement Supérieur.

Nous passerons rapidement en revue les changements survenus en 1902 dans les diverses Facultés.

A la *Faculté des Lettres*, la réorganisation de l'enseignement des sciences sociales a abouti aux nominations suivantes: M. William Rosier a été nommé professeur ordinaire de géographie politique, historique et économique; M. Eugène de Girard a été nommé professeur ordinaire d'histoire économique; M. Léon Winiarski a été nommé professeur extraordinaire de finances publiques et privées et de statistique; M. Edgar Milhaud a été nommé professeur ordinaire d'économie politique.

M. Edouard Naville a été renommé pour trois ans professeur extraordinaire d'archéologie et d'égyptologie.

M. le professeur Gourd, qu'une sérieuse maladie avait

forcé de prendre un congé d'un an, s'est entièrement rétabli et a pu reprendre son cours à la rentrée d'automne.

M. le professeur Redard a obtenu un congé pendant le semestre d'hiver actuel pour cause de santé.

Un nouveau règlement pour les examens de licence ès lettres vient d'entrer en vigueur.

A la *Faculté des Sciences*, signalons d'abord que la chaire extraordinaire de calculs de physique, laissée vacante par le décès du professeur Galopin, sur le préavis de la Faculté des Sciences, n'a pas été repourvue.

M. Maurice Bedot a été renommé pour trois ans professeur extraordinaire de zoologie générale.

Des modifications de détail ont été apportées au règlement pour les examens de baccalauréat ès sciences.

A la *Faculté de Droit*, M. L. Rehfoos, professeur ordinaire, a donné pendant le semestre d'été un cours sur le droit de famille d'après le nouveau Code civil allemand et complète ainsi l'enseignement de droit de l'Empire allemand donné par M. le professeur Moriaud et par Messieurs les privat docents Meumann et de Claparède. Cet enseignement continue à attirer à notre Faculté de Droit un nombre important d'étudiants allemands.

A la *Faculté de Théologie*, M. le professeur Doret, qu'une grave maladie avait retenu loin de l'Université pendant deux semestres, a pu reprendre ses leçons cet automne.

A la *Faculté de Médecine*, le nouveau règlement pour les examens de doctorat, qui a été fait sur le même plan général que l'examen fédéral professionnel de médecine, est entré en vigueur cette année avec une disposition transitoire qui permet aux étudiants immatriculés antérieurement au mois de mars 1901 et qui en font la demande, de terminer leurs études d'après l'ancien règlement jusqu'en mars 1906.

En outre la Faculté de Médecine n'immatricule plus les étudiantes russes munies du certificat du gymnase officiel de la 8^e classe, sans qu'elles présentent un certificat complémentaire de latin, qu'exige d'ailleurs le Gouvernement Russe pour les examens professionnels d'Etat.

On peut affirmer aujourd'hui que l'Université de Genève est une de celles dans lesquelles les conditions d'immatri-culation sont les plus sérieuses et le plus sévèrement contrôlées.

Puisque nous touchons à la question de l'admission des dames à l'Université, c'est le cas de rappeler que le Grand Conseil a créé par une loi promulguée le 3 novembre 1900 à l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles

des classes de raccordement avec l'Université. L'année dernière, le Conseil d'Etat a approuvé à titre provisoire un règlement qui fixe le mode de fonctionnement de ces classes de raccordement, et permet aux jeunes filles qui se destinent aux études universitaires de subir un examen final de capacité.

Plusieurs nouveaux *privat docents* ont été admis à donner des cours à l'Université, cette année. Ce sont MM. de Mandach et M^{me} Pasmanik à la Faculté des Lettres, MM. Mannassevitch, Demolis, Rotschy, Weizmann et Mlle Stefanowska à la Faculté des Sciences, M. Ernest Rochat à la Faculté de Théologie, M. Spira à la Faculté de Droit, MM. Du Bois, Grounauer et Jaunin à la Faculté de Médecine.

Le nombre de nos élèves est en légère augmentation sur celui de l'année dernière. L'Université de Genève a reçu pour le semestre d'hiver 1902-1903, **1222** inscriptions (1201 en 1901), parmi lesquelles on compte **936** étudiants (905 en 1901) et **286** auditeurs (296 en 1901). L'augmentation porte donc exclusivement sur le nombre des étudiants réguliers.

Le nombre des diplômes délivrés reste à peu près le même que celui de l'année dernière. Il a été de **149** en 1902 (159 en 1901), soit 34 doctorats, 19 licences, 87 baccalauréats, 6 diplômes de chimiste et 3 diplômes de pharmacien.

Le *Séminaire de français moderne* continue sa marche ascendante. La Faculté des Lettres a décerné l'année dernière 3 certificats d'aptitude à l'enseignement du français moderne. Les cours de vacances ont été suivis cette année par 244 personnes (135 messieurs, 109 dames); c'est le chiffre le plus élevé qui ait encore été atteint.

La *Société Académique* a continué, comme par le passé, son rôle de précieux auxiliaire. Ses allocations à l'Université pour l'exercice écoulé 1901-1902 ont été de francs 7550; les dons reçus pendant le même exercice s'élèvent à fr. 6750. Le total des allocations universitaires depuis l'origine de la Société se monte à fr. 60.250.

C'est un chiffre éloquent, mais qui sera, nous n'en doutons pas, largement dépassé dans l'avenir, parce que le patriotisme éclairé de notre population tient à honneur de soutenir le renom de notre instruction supérieure.

Le Recteur a adressé les remerciements chaleureux de l'Université à la Société Académique dans sa séance générale, qui a eu lieu cet automne.

L'Université s'est fait représenter en 1902 à diverses

solennités d'Universités étrangères et à des Congrès Savants, auxquels elle avait été conviée.

Elle a envoyé, comme délégué, M. le professeur Chodat au 50^e anniversaire de la fondation d'Owen's College à Manchester; notre collègue y a reçu la distinction flatteuse de docteur ès sciences de Victoria University. MM. les professeurs E. Montet et P. Oltramare ont été délégués au Congrès des Orientalistes à Hambourg, M. le professeur Fehr au centenaire d'Abel à Christiania et M. le professeur Ernest Martin au 300^e anniversaire de la fondation de la Bibliothèque Bodleyenne à Oxford. M. le professeur A. Eternod a été délégué au premier congrès médical égyptien, qui a siégé au Caire en décembre dernier.

L'Université de Genève a décerné cette année trois diplômes de docteur ès sciences *honoris causa*, l'un à M. Henri Dufour, l'éminent professeur de physique à l'Université de Lausanne, à propos de la fête de ses 25 ans de professorat, les deux autres à deux savants genevois, MM. Perceval de Loriol et Henri de Saussure, dont vous me permettrez de rappeler les travaux en quelques mots.

M. P. de Loriol, élève de François-Jules Pictet, a consacré toute sa vie à la paléontologie. Ses nombreux travaux, sur la conchyliologie et l'échinologie en particulier, lui ont acquis une notoriété européenne. On sait qu'il fait autorité en pareille matière.

M. de Saussure est un zoologiste dans toute l'étendue du terme, quoiqu'il se soit illustré principalement par ses travaux sur les orthoptères et les myriapodes.

Ces deux savants ont, en outre, droit à toute notre reconnaissance, parce qu'ils ont consacré, depuis de longues années, la meilleure partie de leur temps à notre Musée d'Histoire Naturelle. On leur doit la classification des superbes collections d'entomologie, de paléontologie et de conchyliologie, dont notre Ville peut être fière à juste titre.

Je termine en vous rappelant un nom également bien genevois, et qui a retenti au delà de nos frontières, celui d'Auguste de la Rive, dont le buste offert à l'Université par la famille de la Rive et le Comité des Archives, a été inauguré l'automne dernier à l'issue d'une séance générale de la Société helvétique des Sciences naturelles.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, que les traditions scientifiques continuent au milieu de nous, et que l'Université de Genève, fière de son passé, peut diriger avec confiance ses regards vers l'avenir.